



**ÉCLAIREUSES ♦ ÉCLAIREURS
DE FRANCE**

Groupe Charles Granvigne
Combe Valton
21240 Talant

Groupe EEDF Charles Granvigne

Talant

Projet pédagogique

*Camp d'été 2012 à Plouha
Du 13 au 27 juillet 2012*

Sommaire

Sommaire	2
1. Généralités	3
1. <i>Le projet éducatif des Eclaireuses et Eclaireurs de France</i>	3
2. <i>La méthode scout</i>	5
2. Les intentions éducatives	5
3. Objectifs pédagogiques et moyens de mise en œuvre	6
4. Fonctionnement	6
1. <i>Effectifs accueillis</i>	6
2. <i>Encadrement</i>	6
1. Organisation.....	6
2. Composition de l'équipe.....	6
3. Qualifications de l'encadrement.....	7
5. Moyens matériels	8
1. <i>Infrastructure</i>	8
1. Lutins/Louveteaux	8
2. Eclés	8
3. Aînés.....	8
4. Encadrement.....	8
5. Commun.....	8
2. <i>Matériel éducatif</i>	9
3. <i>Matériel de camping</i>	9
6. Vie quotidienne	10
1. <i>Les repas</i>	10
2. <i>Hygiène corporelle</i>	10
3. <i>Couchage</i>	11
1. Lutins et Louveteaux.....	11
2. Eclés, aînés.....	11
7. Sécurité	11
1. <i>Sur le lieu de camp</i>	11
2. <i>A l'extérieur du camp</i>	12
3. <i>Soins et gestes d'urgence</i>	12
8. Législation	13
1. <i>Tabac, alcool, drogues</i>	13
1. Participant fumeur.....	13
2. Encadrement fumeur.....	13
2. <i>Activités, vie quotidienne</i>	13
10. Projet d'activités	15
3. <i>Journée type</i>	15
4. <i>Activités spécifiques</i>	15
1. L'exploration	15
2. La randoloup.....	16
5. <i>Grille d'activités</i>	16

1. Généralités

1. Le projet éducatif des Eclaireuses et Eclaireurs de France

1.1 L'Association des Eclaireuses et Eclaireurs de France a pour but de contribuer à la formation de la jeunesse par l'animation de sociétés de jeunes selon les principes et pratiques du scoutisme. L'Association est un Mouvement de jeunesse qui, dans une perspective d'éducation permanente, réunit des enfants, des adolescents et aussi des adultes qui prennent ensemble des responsabilités et, par ce moyen, poursuivent leur formation.

1.2 L'Association, laïque comme l'Ecole publique, est ouverte à toutes et à tous, sans distinction d'origines ou de croyances. Elle ne relève d'aucun parti ni d'aucune église et s'interdit toute propagande religieuse, philosophique ou politique. Chacun de ses membres est assuré de trouver, au sein de l'Association, respect et compréhension.

1.3 S'imposant le respect effectif de la dignité et des virtualités propres à chacun de ses membres, l'Association, ouverte aux garçons et aux filles, pratique la coéducation.

1.4 L'Association vise à former des citoyens qui connaissent et aiment leur pays, qui sont conscients des problèmes sociaux et attachés à les résoudre. L'Association ne sépare pas ce devoir civique de la lutte pour libérer l'homme et la femme de tout asservissement. Elle s'efforce de promouvoir la nécessaire entente entre les peuples par la pratique de la fraternité entre tous les jeunes de tous les et s'engage à lutter contre toute forme de racisme. Elle apprend aux enfants, aux jeunes et aux adultes à connaître et comprendre le monde dans lequel ils vivent, et engage tous ses membres à agir pour protéger et faire respecter l'équilibre et l'harmonie de notre environnement.

Le projet éducatif correspond aux grands principes et conceptions d'éducation défendus par le mouvement. Il s'ancre dans le registre des valeurs et aussi des conceptions idéologiques. Le projet éducatif des EEDF est le résultat de notre double appartenance au mouvement scout d'une part, et au réseau des associations laïques et complémentaires de l'école publique d'autre part.

Pour mettre en œuvre ce projet, l'association des EEDF propose des principes éducatifs et des éléments de méthodes que les équipes d'animation adaptent dans le cadre de l'élaboration et de la réalisation de leurs projets pédagogiques.

1. Les Eclaireuses Eclaireurs de France proposent un projet d'éducation basé sur une auto éducation progressive collective

Le jeune, individu à part entière, possède la capacité de se développer dans tous les domaines et d'être acteur de son propre développement. En vivant des expériences, en explorant, en découvrant, l'enfant et le jeune construisent chacun leur propre identité, dans un processus d'éducation par l'action.

Cette **auto éducation** se fait au rythme de chacun et selon des méthodes adaptées à chaque tranche d'âge. La vie en **petites équipes** ou au sein du groupe contribue à cette

édification, en fournissant des repères, en créant des liens contribuant à la progression personnelle de chacun.

L'accueil de **public spécifique**, en intégration ou en groupe, fait l'objet d'une prise en compte des besoins, des limites et d'une adaptation du projet.

2. Les Eclaireuses Eclaireurs de France proposent une organisation où enfants et jeunes sont acteurs démocratiques de la vie collective

Un engagement personnel, au sein de l'association, à agir de son mieux pour respecter ses engagements et les valeurs du mouvement, prélude à un engagement citoyen. La mise en œuvre d'une **vie démocratique** participative, associant les enfants et les jeunes aux décisions les concernant. La responsabilité, à tout échelon de l'association, fait l'objet d'un contrôle et d'un accompagnement.

Une relation éducative positive construite sur le respect et la confiance réciproque où l'adulte accompagne le jeune dans sa démarche d'auto éducation. Des règles claires et explicites, nécessaires à l'autonomie de l'enfant sont posées, les cadres et les limites fixées sont respectés. La transgression des règles est sanctionnée.

3. Les Eclaireuses Eclaireurs de France proposent une auto gestion de la vie quotidienne, terrain d'apprentissage de l'autonomie et de la solidarité

La vie quotidienne en pleine nature, nécessite une attention et une implication de tous, dans la mise en œuvre et le maintien de conditions d'hygiène satisfaisantes. Elle fournit aussi les moyens d'une éducation basée sur des rapports harmonieux entre l'homme et son milieu de vie, assez loin des problèmes de consommation et de confort.

Pendant l'année, le scoutisme se vit à travers l'organisation d'activités à la journée, de **week-end** et de **mini séjours** en camping dès que les conditions le permettent. **La vie en petites équipes** est indispensable à l'autogestion. Elle facilite l'apprentissage de la solidarité. L'organisation des tâches quotidiennes relève dès que possible de la petite équipe au sein de laquelle les enfants sont associés à toutes les missions. Les repas font l'objet de **menus élaborés et préparés par les enfants** (cuissons sur table à feu, réchauds, repas trappeur).

L'autonomie et l'autogestion des jeunes sont balisés par des repères temporels et spatiaux clairement établis.

4. Les Eclaireuses Eclaireurs de France proposent l'organisation d'activités et de projets, avec la nature comme terrain d'aventure, de découverte, d'expérience

La pédagogie du projet au cœur de toute démarche. Les enfants et les jeunes sont associés aux choix, décisions, réalisation, évaluation des projets d'activités qu'ils construisent ou auxquels ils sont associés.

Le jeu et l'activité sont les moteurs de l'apprentissage et de l'éducation. **Des projets en autonomie**, peuvent être organisés par les adolescents et préadolescents. L'« explo » concerne des jeunes âgés de 11 à 15 ans, en petite équipe.

Une préparation minutieuse et une organisation contrôlée par l'équipe, leur permet de vivre une aventure de quelques jours en autonomie.

5. Les Eclaireuses Eclaireurs de France proposent un partenariat éducatif entre les équipes et les familles

L'équipe d'animation est associée à la **construction du projet pédagogique** et l'équipe technique doit en être partie prenante. L'organisateur met en œuvre les moyens nécessaires à **l'évaluation et la formation des responsables** et pose des règles de vie explicites concernant le tabac, l'alcool, les drogues, le temps de sommeil...

Les parents sont **des partenaires éducatifs** informés, associés au maximum, au projet. Les activités d'année, en proximité géographique, permettent de s'ouvrir sur la vie locale ; le camp doit être l'occasion de découvrir une région, ses habitants, son environnement.

2. La méthode scout

- ◆ L'adhésion volontaire du jeune à des principes communs (règle d'or, charte des aînés, etc.).
- ◆ Une vie en petits groupes (équipages, cercle, ronde)
- ◆ Une éducation par L'action.
- ◆ Un système de progression personnelle (trace d'étoiles, carnet d'aventures).
- ◆ Un cadre symbolique (fictions, signe d'appartenance...).
- ◆ La vie dans la nature.
- ◆ Une relation adulte/jeune.

2. Les intentions éducatives

- Amener l'ensemble des participants à progresser dans leur autonomie et dans la vie communautaire, à se sentir bien dans le groupe et à trouver sa place en fonction de ses capacités, de ses connaissances et de ses souhaits.
- Favoriser la relation éducative entre adultes et jeunes par des réunions ou actions permettant de comprendre les besoins relatifs à chaque tranche d'âge.
- Faire connaître, comprendre et appliquer les valeurs de l'association figurant au projet éducatif.
- Permettre à chacun de s'exprimer et de prendre sa part de responsabilités.
- Assurer la tenue de conseils conformes à l'esprit de l'association au sein desquels chacun pourra donner son avis librement sans s'exposer à des risques de reproches.
- Renforcer l'analyse des bilans de journées pour répondre de la façon la plus juste possible aux problématiques soulevées.

3. Objectifs pédagogiques et moyens de mise en œuvre

Objectifs	Moyens
Faire découvrir aux jeunes les spécificités de la région d'accueil.	◆ Excursions ◆ Visites
Permettre aux jeunes de passer de bonnes vacances.	◆ Grands jeux ◆ Veillées ◆ Petits jeux
Faire découvrir aux jeunes la côte bretonne.	◆ Jeux à thèmes ◆ Visite de sites exceptionnels
Développer l'autonomie des jeunes.	◆ Activités d'autonomie (explo, randoloup) ◆ Vie en petites équipes

4. Fonctionnement

1. Effectifs accueillis

L'accueil des enfants se fait à partir de l'âge de six ans révolus.

- ◆ Louveteaux (8-11 ans) : 2
- ◆ Eclés (11-15 ans) : 16
- ◆ Aînés : (15-19 ans) : 4

2. Encadrement

1. Organisation

Chaque branche (tranche d'âges) est encadrée par des responsables d'animation (animateurs) et est coordonnée par un responsable de branche. En fonction du projet d'activités et des tâches de la vie quotidienne, les animateurs peuvent être amenés à encadrer plusieurs tranches d'âges.

Les activités et la vie du camp sont préparées lors de réunions programmées avant le séjour avec l'ensemble de l'équipe, et évaluées lors de points quotidiens au cours du camp.

2. Composition de l'équipe

- ◆ Directeurs : Denis Beuchot, Aymeric BEUCHOT, Jean-Marc TRIDENTE
- ◆ Intendants : Adrien RABIAN, Marlène AIZAC
- ◆ Assistant sanitaire : Emeline BEUCHOT
- ◆ Responsable de branche « lutins et louveteaux » (8-11 ans) :
 - Aurélie JELLOULI
- ◆ Responsable de branche « éclés » (11-15 ans) :
 - Emeline BEUCHOT
- ◆ Responsables d'animation « éclés » :

- Marie IMBEAUX
- Jérémy BEUCHOT

3. *Qualifications de l'encadrement*

Aymeric BEUCHOT :

- ◆ Titulaire DSF
- ◆ PAE3 : Formateur de secourisme (PSC1, IPS)
- ◆ PAE1 : Formateur de secours en équipe niveau 1 et 2 (PSE1 et PSE2)

Denis BEUCHOT :

- ◆ BAFD
- ◆ SST

Jean-Marc TRIDENTE :

- ◆ BAFD
- ◆ DE infirmier

Emeline BEUCHOT :

- ◆ BAFA
- ◆ AFGFSU 1

Aurélie JELLOULI :

- ◆ BAFA
- ◆ PSC1

Adrien RABIAN :

- ◆ BAFA

JérémyBEUCHOT :

- ◆ BAFA
- ◆ PSC1

Marie IMBEAUX :

- ◆ Entrant en formation

NB : Les contenus pédagogiques du BAFA ont évolué en janvier 2012 par l'attention particulière apportée à deux points précis :

- assurer la sécurité physique et morale des mineurs, les sensibiliser aux conduites addictives et pratiques sexuelles à risque, en étant en capacité d'apporter une réponse adaptée si besoin.
- Construire une relation de qualité avec les mineurs et veiller à prévenir toute forme de discrimination.

Même si l'effectif BAFA ne comporte pas de validation officielle, la direction veillera à sensibiliser son équipe de responsables d'animation.

La direction pourra en début de séjour demander à chaque BAFA de décliner ces deux nouveaux objectifs pédagogiques en les appliquant concrètement durant la quinzaine : chacun pourra ainsi noter sa progression dans le temps et trouver avec la direction des temps d'échange appropriés.

5. Moyens matériels

1. Infrastructure

1. Lutins/Louveteaux

- ◆ 1 tente Pérou 4 places pour le couchage (1 pour 2 garçons)

2. Eclés

- ◆ 1 tente Tenere pour les filles et leur matériel (6)
- ◆ 3 tentes de patrouille pour les garçons (10)
- ◆ 1 abri cuisine

3. Aînés

- ◆ 2 tentes Khyam Monaco (1 pour 2 filles, 1 pour 2 garçons)

4. Encadrement

- ◆ 1 tente Khyam Monaco, avec séjour (4 filles)
- ◆ 1 tente Khyam automatique Scarfell pour 2 garçons.
- ◆ 1 tente Alpina (1 garçon)
- ◆ 1 canadienne (1 garçon)
- ◆

5. Commun

- ◆ 1 tente séjour Raclet Carbet : temps de loisirs (bibliothèque, ludothèque)
- ◆ 1 polyservices activités 11 m (réfectoire, rangement du matériel)
- ◆ 1 tente cuisine Trigano
- ◆ 1 tente Trigano sanitaire pour stocker l'intendance
- ◆ 1 tente ployervice 5,50 m pour la réunion des responsables
- ◆ 1 tente Khyam infirmerie
- ◆ 1 tente Khyam pour la cuisinière
- ◆ 1 tente abri toilette pour le matériel de cinéma et son
- ◆ WC dans le bloc sanitaire
- ◆ douches dans le bloc sanitaire

2. Matériel éducatif

Bibliothèque de jeux et activités manuelles d'intérieur et extérieur, livres pour enfants adaptés à toutes tranches d'âges, matériel de théâtre ou cirque, outillage, petit matériel éducatif, bureautique et consommables, etc.

3. Matériel de camping

Grosse vaisselle, vaisselle individuelle (rangée dans des caisses plastique fermant hermétiquement)
réchauds.

Tables : 4 ensembles brasserie pour le réfectoire, 1 table brasserie pour la cuisine

3 tables pour réchauds

2 tables camping pliantes avec tabourets pliants pour les responsables

outils pour les constructions

système d'éclairage solaire sur 12 V

6. Vie quotidienne

1. Les repas

Les repas sont pris en commun le matin et le midi et par branches ou par équipe le soir, en fonction du temps. Les menus sont composés par la personne chargée de l'intendance qui prépare les ingrédients destinés à la fabrication du repas et les remet au responsable de cuisine. Les jeunes participent à l'élaboration du repas et à la distribution des plats à l'ensemble du camp. S'agissant d'un camp sous tente, une tente spécialement réservée à l'usage de la cuisine est équipée des ustensiles nécessaires. Sa conception permet un nettoyage régulier des tentures.

Les conditions sanitaires de propreté corporelle et vestimentaire sont rappelées par écrit et oralement de façon régulière à toutes les personnes participant à la fabrication des repas par le directeur, l'intendant, ou l'assistant sanitaires qui en sont garants.

A l'issue du repas, tous les restes sont jetés, y compris les aliments transformés non consommés.

La vaisselle et le nettoyage des tables sont mis en œuvre immédiatement.

La participation des jeunes et responsables à ces diverses activités se fait par équipe de vie selon une grille de roulement permettant une répartition équitable de la charge de travail lors des repas communs. Lors des repas par branche, une autre grille sert de référence et lors de repas par équipe, c'est l'ensemble de celle-ci qui s'investi dans ces tâches.

2. Hygiène corporelle

Deux temps de toilette sont prévus. Le matin avant le début des activités et en fin d'après-midi, les horaires étant fixés en fonction du nombre de participants dans chaque branche.

Les enfants iront à la toilette par équipe de vie et de façon non mixte. Pour les plus jeunes, un responsable du même sexe restera à l'extérieur de la douche pour s'assurer du bon déroulement de la toilette.

3. Couchage

Les lieux de couchage sont distincts en fonction des tranches d'âge.

1. *Lutins et Louveteaux*

Les plus jeunes dorment dans des tentes adaptées à leurs besoins. Ils sont accompagnés au lit par leurs animateurs qui les rassurent et veillent au bon déroulement du couchage. Le couchage est non mixte. Les tentes des animateurs sont disposées à proximité des tentes de couchage des enfants.

Le lieu de couchage des lutins et de louveteaux est situé à proximité d'un bloc sanitaire et les enfants sont accompagnés pour aller aux WC la nuit.

2. *Eclés, aînés*

Le couchage est non mixte et les tentes sont regroupées en fonction des équipes et distinctement des lieux de couchage des autres tranches d'âges. Les Responsables s'assurent du bon déroulement du couchage.

7. Sécurité

1. Sur le lieu de camp

Les tentes sont installées de façon groupée et les tentes de l'encadrement sont disposées sur le pourtour afin de pouvoir contrôler tous les accès possibles au campement.

Sur le camp et aux abords du camp les responsables peuvent communiquer avec des radios longue portée.

Le camp est éclairé la nuit par lampes solaires.

Les règles de sécurité sont expliquées aux participants et rappelées régulièrement aux jeunes par l'encadrement. Elles sont affichées à la vue de tous et font partie des règles de vie non négociables :

- ◆ Les lutins et les louveteaux doivent être accompagnés d'un responsable pour sortir du camp.
- ◆ Les éclés et les aînés doivent demander l'autorisation d'un responsable pour sortir du camp. Leurs parents fournissent une autorisation pour les activités hors du camp.
- ◆ La nuit, les lutins et les louveteaux doivent être accompagnés pour se déplacer sur le camp.

- ◆ Il est défendu de jouer avec les animaux.
- ◆ En cas de présence d'un adulte étranger à l'équipe d'encadrement sur le camp, il faut le signaler immédiatement à un responsable.

2. A l'extérieur du camp

Dans tous les cas, aucune sortie ne doit se faire sans accord préalable du directeur.

Les règles de sécurité sont rappelées aux enfants avant chaque sortie du camp :

- ◆ Personne ne doit rester seul.
- ◆ Sur la route, on marche sur l'accotement en file indienne derrière la glissière de sécurité si possible.
- ◆ Aucun groupe ne part en randonnée sans le « kit rando » contenant :
 - Feuille de consignes de sécurité
 - Feuille de consignes en cas d'accident
 - 2 Gilets de sécurité orange
 - Trousse de secours CRF modèle Rando
- ◆ Aucun groupe ne part en promenade sans moyen de communication et kit rando
- ◆ Le port du foulard est obligatoire à l'extérieur du camp.

Lors des déplacements à pied en groupe, les animateurs sont répartis tout le long du groupe, dont un à l'avant et un à l'arrière équipés de gilets de sécurité, et veillent au respect des règles de sécurité.

Lors des randonnées ou des promenades avec tout le groupe, les animateurs se servent de radios pour communiquer et ainsi s'assurer que les jeunes restent groupés et respectent les règles de sécurité.

3. Soins et gestes d'urgence

Sur le camp, les soins sont dispensés par le responsable de l'infirmerie qui peut être assisté si besoin d'un membre de l'équipe d'encadrement titulaire d'un diplôme de secourisme. Toutes les prises en charge sont consignées dans un registre informatisé protégé par un mot de passe.

L'infirmerie est installée dans une tente réservée à cet usage et est équipée de matériel de premiers soins, de deux lits de camp, de couvertures de survie, et d'une malle fermant à clef pour le stockage des éventuels traitements médicaux.

En sortie, les soins peuvent être dispensés par un animateur de préférence titulaire d'un diplôme de secourisme. Toutes les prises en charge doivent être signalées à l'assistant sanitaire afin d'être consignées dans le registre.

8. Législation

1. Tabac, alcool, drogues.

La consommation d'alcool est interdite pour tous les participants .

La consommation d'alcool est interdite pour l'encadrement sur le lieu du camp. Tout manquement à ces règles fera l'objet de sanctions de la part de l'équipe de direction.

Un coin fumeur sera mis en place, conformément aux lois en vigueur. Les personnes qui souhaitent fumer le feront en toute discrétion hors de la vue des participants non fumeurs et à des heures qui n'entravent pas le bon déroulement des activités.

1. Participant fumeur

Il est formellement interdit de fumer pendant les temps d'activité, les services et les repas. Si un participant souhaite fumer, il devra au préalable y être autorisé par un membre de l'équipe d'encadrement. Les parents doivent informer le directeur de l'addiction de leur enfant au tabac afin de permettre une gestion correcte de la situation.

Concernant la consommation de drogues, elle est, conformément à la loi française, strictement interdite et passible de poursuites judiciaires.

2. Encadrement fumeur

Les encadrants fumeurs devront utiliser la zone fumeur et s'assurer de toute la discrétion nécessaire par rapport aux jeunes. D'autre part, la pause cigarette ne doit ni entraver le fonctionnement des activités ou de la vie quotidienne, ni se substituer à une tâche de la personne.

2. Activités, vie quotidienne

La documentation relative à la réglementation est à disposition de l'équipe d'encadrement :

- ◆ Documentation fournie par Jeunesse et Sports.
- ◆ JPA spécial directeur

9. RELATIONS ADULTES/ENFANTS/PARENTS

- L'adulte sur le séjour est vecteur d'exemplarité. Il constitue un modèle pour le mineur qui s'identifie souvent à lui et le copie.

Si l'adulte est respectable, l'enfant se retrouvera dans les valeurs de notre association.

Si l'adulte est fédérateur de respect, le mineur le respectera.

Le responsable d'animation doit bien avoir à l'esprit que toute sa pédagogie éducative reposera sur sa relation avec le mineur. Cette relation se met en place dès le premier contact avec l'enfant.

Les premiers instants sont essentiels et déterminent la suite de leur relation. L'adulte propose un projet d'activités à l'enfant, au travers de valeurs propres au scoutisme. Son approche du mineur doit être irréprochable et respectueuse.

En tout état de cause, le directeur est le garant du respect sur le camp : il choisit et élabore son équipe pour ses compétences et complémentarités. Il veille au respect des règles. Il est vigilant à la bonne relation Adultes/Enfants/Adultes.

- Durant le camp, les enfants auront la possibilité de contacter leurs proches en respectant les dispositions mises en place par la direction (site internet, téléphone à heures précises, courrier...etc). Si le besoin s'en fait sentir, les enfants pourront appeler leurs parents. Les parents disposent d'un numéro de téléphone qu'ils peuvent joindre en toute occasion qui l'exige : ils seront alors accueillis par un adulte du séjour qui répondra à leurs attentes. Des temps de courrier seront mis en place afin que chaque enfant donne de ses nouvelles à ses parents à plusieurs reprises durant le séjour.

L'équipe d'animation reste très vigilante sur ces points et veille à ce que chaque enfant donne des nouvelles et en reçoive. En cas de problème, elle en réfère à la direction qui prend immédiatement des mesures en ce sens.

- Après le séjour est organisé un temps d'échange permettant à chacun de s'exprimer et de donner son ressenti sur un point particulier, une situation rencontrée lors du séjour. Ce temps est formateur pour orienter de nouvelles mesures lors des séjours à venir.

10. Projet d'activités

3. Journée type

Horaire	Lutins/Louveteaux	Eclés, aînés
8h15	Lever, toilette	
8h30	Petit-déjeuner	
9h15	Services, rangement des tentes	
10h00	Activités	
11h00	Préparation du repas	
12h00	Repas puis services	
14h00	Temps calme	Temps en autonomie
	Réunion des responsables	
15h30	Reprise des activités	
17h00	Goûter - suite des activités	
18h00	Préparation du repas	
19h00	Repas puis services	
20h00	Toilettes	
20h30	Veillée	
21h30	Couchage louveteaux	Veillée éclés - aînés
22h00		Couchage Eclés - Aînés
22h30	Extinction des feux	

4. Activités spécifiques

1. L'exploration

L'exploration est destinée au plus de 11 ans. S'inscrivant dans le projet scout, elle permet aux jeunes de partir en randonnée vers une destination fixée d'avance et selon un parcours très précis sans la présence de responsables. Une formation à la topographie est nécessaire. Les jeunes participent à la préparation et la mise en œuvre de ce projet d'activité.

Les responsables assurent un ou plusieurs contrôles au cours de la journée avec intervention et mise au point si nécessaire. Ils contrôlent systématiquement les équipes en soirée afin de vérifier leurs conditions d'hébergement et s'assurer du respect de l'ensemble des règles fixées ou négociées.

Les jeunes doivent faire un rapport détaillé de leur exploration qu'ils présentent lors d'une veillée à l'ensemble des participants au séjour.

Les parents sont invités à signer une autorisation pour la participation de leurs enfants à ce projet formateur.

Les jeunes sont observés par l'encadrement tout au long du séjour jusqu'à l'exploration pour juger si les jeunes sont suffisamment autonomes. Si ce n'est pas le cas, les jeunes seront accompagnés par leurs responsables.

2. La randoloup

La randoloup est destinée aux moins de 11 ans. Son fonctionnement est proche de l'exploration mais les enfants sont accompagnés par leurs responsables. Cette activité leur donne une approche de l'autonomie et s'inscrit dans le cadre d'un projet pédagogique cyclique en préparant les enfants à participer à l'exploration lorsqu'ils en auront l'âge.

5. Grille d'activités

	MATIN	APRÈS-MIDI	SOIR
13/7		Chargement à 19 h 30	Départ
14/7	Installations	Installations	Chants - Feu d'artifice
15/7	Installations	Pêche à pied (éclés, louveteaux) ; réflexion (aînés)	Cérémonie d'ouverture
16/7	Préparation tournages	Jeu de piste	Chants
17/7	Préparation des explos (louveteaux : jeux)	Jeux de plage	Préparation des explos (louveteaux : cinéma)
18/7	Explo – (louveteaux : ateliers)	Explo - (louveteaux : ateliers)	Veillée par équipes
19/7	Explo (louveteaux : zoo)	Explo (louveteaux : zoo)	Veillée par équipes
20/7	Explo (louveteaux : ateliers)	Explo (louveteaux : ateliers)	Scénarii explos
21/7	Lessive	Jeux de plage	Concours Eurovision
22/7	Silence, on tourne	Silence, on tourne	Action !
23/7	Préparation concours de cuisine (Aînés : 2e explo)	Lipdub (Aînés : 2e explo à Paimpol)	Veillée Casino (Aînés : 2e explo)
24/7	Excursion à l'île de Bréhat	Visite île de Bréhat	Jeux et chants
25/7	Grand jeu	Grand jeu final	Soirée surprise
26/7	Démontage	Chargement du car	Voyage retour
27/7	Arrivée 9 h.		